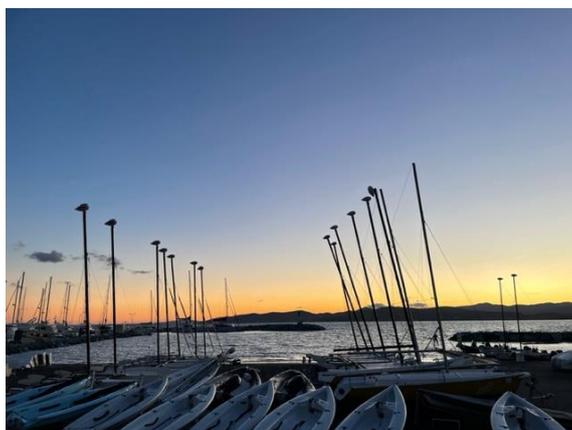


Lettre d'informations – Novembre 2023
INSTITUT SCIENTIS, votre support réglementaire & scientifique



**INSTITUT
SCIENTIS**

INSTITUT SCIENTIS a le plaisir de vous transmettre son nouveau courriel réglementaire et scientifique de l'année, fondé sur l'holistique des compétences et connaissances de son équipe. Conscientes de l'importance de la qualité des données transmises, ses microbiologistes, toxicologue, chimiste œuvrent au quotidien pour vous apporter des informations précises et utiles.



A la Une !

INSTITUT SCIENTIS, sponsor du Congrès Cosmétiques à Chartres.
Prenez rendez-vous pour échanger avec nous, en présentiel ou à distance !
Les mercredi 7 & jeudi 8 novembre 2023

[Nous contacter](#)

Webinaires à venir

Mardi 05 décembre à 10h [Réglementation des produits cosmétiques : Maghreb central, Pays du Golfe \(GSO\)](#) (1h30)

Derniers webinaires accessibles en replay

[Comment rédiger une étiquette cosmétique conforme aux exigences du Règlement n°1223/2009](#) (1h)

[Réglementation des produits cosmétiques : ASEAN et AUSTRALIE](#) (1h30)

[Réglementation des produits cosmétiques : USA-Canada-Mexique](#) (2h)

[Réglementation des produits cosmétiques : Chine, Japon, Hong-Kong et Corée du Sud](#) (2h30)

[Produits cosmétiques : allégations vs réglementation](#) (1h)

[Tests de sécurité et d'efficacité des produits cosmétiques : comment s'y retrouver ?](#) (1h30)

[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

[Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)

[Composition parfumante au sein d'une évaluation de la sécurité cosmétique : comment gérer ?](#) (1h)

[Le panorama des labels écologiques des produits cosmétiques-détergents-désinfectants](#) (1h)

[Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h)

[Formulation des produits de maquillage](#) (1h30)

Sans oublier ! Nos FAQ

[FAQ GRATUITE relative aux produits cosmétiques](#) (1h30 environ)*

[FAQ GRATUITE relative aux produits biocides](#) (1h15 environ)*

**Foire aux questions cosmétique et biocide, la réponse à toutes vos questions, un des deux replays au choix offert pour toute commande d'un webinaire.*

Dernières formations accessibles en replay

[Labels écologiques : Focus sur COSMOS](#) (2h)

[Allégations – Réglementation & Tests](#) (3h30)

[Réglementation européenne cosmétique](#) (7h)

Programme 2023 : Webinaires et Formations

>> **En avant-première : les programmes des [Formations 2024](#) et [Webinaires 2024](#)** <<

Profitez d'une remise de 10% pour toute inscription à au moins une formation ou à un pack 3 heures de webinaires jusqu'au 01/12/2023.

Deux nouveautés au programme de nos webinaires :

- **Notification PCN : à la découverte du portail européen**
- **Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques**

Toutes nos formations et conférences en ligne sont accessibles en replay après la date de diffusion. INSTITUT SCIENTIS est un organisme de formation enregistré et certifié Qualiopi pour ses actions de formations. Cette certification vous permet une prise en charge par les organismes paritaires.

Réglementation

Cosmétiques

[A review of inorganic UV filters zinc oxide and titanium dioxide](#)

La photoprotection fait désormais partie intégrante de la prévention du cancer des kératinocytes et du photovieillessement.

- Les filtres ultraviolets (UV) organiques tels que l'oxybenzone et l'octinoxate sont devenus controversés en raison de leur impact potentiel sur l'environnement et de leurs risques potentiels pour la santé humaine.
- Les filtres UV inorganiques, l'oxyde de zinc (ZnO) et le dioxyde de titane (TiO₂), sont donc devenus primordiaux pour la photoprotection.
- Le ZnO et le TiO₂ sont généralement utilisés dans les écrans solaires sous forme de nanoparticules. La taille réduite de ces particules minérales augmente leur acceptabilité cosmétique par les utilisateurs, car elles sont beaucoup moins visibles après l'application.
- Le ZnO présente une large courbe d'absorption UVA-UVB, tandis que le TiO₂ offre une meilleure protection contre les UVB. Dans l'ensemble, les risques pour la santé humaine liés à ces filtres sont extrêmement faibles en raison de l'absence d'absorption percutanée ; toutefois, il existe un risque potentiel en cas d'exposition par inhalation, d'où les recommandations à l'encontre des produits de protection solaire en spray contenant des nanoparticules.
- À l'heure actuelle, le risque connu pour l'environnement est faible, bien que cela puisse évoluer avec l'utilisation croissante de ces filtres et l'augmentation des concentrations dans l'environnement.

- Il est essentiel de continuer à pratiquer la photoprotection. Il faut conseiller au public de se mettre à l'ombre, d'utiliser des vêtements photoprotecteurs, y compris des chapeaux et des lunettes, et d'appliquer des écrans solaires sur la peau exposée au soleil.
- Pour ceux qui s'inquiètent des preuves émergentes de l'impact environnemental des filtres UV organiques, les écrans solaires contenant du ZnO et du TiO₂ sont des alternatives sûres.

Rédaction des DIP et rapports sur la sécurité- Evaluation spécifique des conditionnements-Constitution de bases de données personnalisées (Matières Premières-Conditionnements) -Création/Vérification des étiquetages et Conseils en matière de tests et d'allégations-Notification- Assistance réglementaire personnalisée.

Biocides - Mélanges dangereux

[ANSES : Les punaises de lit en 13 questions](#)

Les produits permettant de lutter contre les punaises de lit sont des biocides devant répondre en Europe au Règlement n°528/2012.

[Infographie : comment les éviter ?](#)

Traitement recommandé :

- **Une combinaison d'actions** mécaniques (rangement, nettoyage, aspiration...) et thermique (par le chaud : lavage du linge à 60°C, utilisation d'appareils à vapeur... et par le froid : congélation).
- Le **traitement par la chaleur** peut être utilisé pour traiter une pièce dans son ensemble, alors que la **congélation** est plus adaptée à des vêtements ou de petits objets infestés. La lutte doit également être ciblée et proportionnée au niveau d'infestation.
- Que la lutte soit réalisée par des particuliers ou des professionnels, l'Anses recommande de privilégier les méthodes non chimiques.
- Avant d'appliquer un traitement quel qu'il soit, l'Anses rappelle qu'il est nécessaire de nettoyer, aspirer et ranger la pièce infestée.

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la stratégie de tests microbiologiques à effectuer pour vos produits biocides.

Vérification de la conformité réglementaire-Stratégie de tests- Création/Vérification des étiquetages-Déclaration BioCID-Notification PCN-Formations- Assistance réglementaire et normative

Toxicologie

[PhotoSENSIL-18 assay development: Enhancing the safety testing of cosmetic raw materials and finished products to support the in vitro photosensitization assessment?](#)

Bien que la photosensibilisation reste un critère toxicologique majeur pour l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques et de leurs matières premières, il n'existe à ce jour aucune méthode *in vitro* validée pour l'évaluation de cet effet indésirable.

Étant donné que des études antérieures ont indiqué que l'interleukine-18 (IL-18) joue un rôle clé dans les réponses pro-inflammatoires induites par les kératinocytes et spécifiques du processus de sensibilisation de la peau, l'hypothèse a été émise que l'IL-18 pourrait être utilisée comme biomarqueur spécifique pour l'évaluation *in vitro* de la photosensibilisation.

L'objectif de la présente étude était de mettre en place un nouveau test *in vitro* utilisant l'IL-18 comme biomarqueur pour l'identification des photosensibilisants dans un modèle d'épiderme humain reconstruit (RHE). Les EpiCS™ RHE ont été incubés avec un ensemble de 16 substances sensibilisantes/phototoxiques/photosensibilisantes connues et exposées à un rayonnement UV. Ensuite, la viabilité cellulaire a été analysée par le test MTT, tandis que la sécrétion d'IL-18 a été quantifiée par ELISA. Des essais préliminaires ont montré qu'une incubation de 1h suivie d'une période de récupération de 23h induisait la plus forte production d'IL-18 en réponse à l'exposition aux UV. Ce protocole a été utilisé pour tester 16 substances et un rapport de production d'IL-18 a ensuite été généré. Les données montrent que le seuil de 1,5 (rapport UV+/UV-) est le modèle le plus prédictif

parmi les conditions testées, capable d'identifier de véritables photosensibilisateurs positifs (8 sur 9) avec une bonne prédiction par rapport aux données *in vivo*.

En résumé, les données suggèrent que le PhotoSENSIL-18 est une méthode *in vitro* prometteuse pour l'identification des substances photosensibilisantes. Bien que d'autres études soient nécessaires pour optimiser le modèle, l'essai PhotoSENSIL-18 peut être utilisé dans le contexte d'une approche intégrative des essais et de l'évaluation (IATA) des produits chimiques.

Confiez-nous l'évaluation de la sécurité de vos produits cosmétiques.

Profils toxicologiques substances synthétiques et naturelles-Analyse de risque des impuretés-Elaboration des bases de données toxicologiques-Recherches et sélections de VTR-Marges de sécurité-Approches « weight of evidence », Read-Across et TTC-Analyse de risque des allergènes-Approche QRA2-Détermination des SED systémiques (produit unique et/ou exposition agrégée/populations cibles y compris les plus sensibles (enfants, femmes enceintes, peaux atopiques...)-Assistance réglementaire et normative

Microbiologie

Alerte ANSM : [Information destinée aux tatoueurs et aux esthéticiens](#)

Des bactéries ont été détectées dans des lots d'une encre de tatouage destinée principalement à la réalisation de maquillages permanents.

[Microbiote intestinal : pour en finir avec certains mythes](#)

« Le microbiote intestinal est transmis par la mère », « La plupart des maladies sont dues à des anomalies de la flore intestinale », « L'obésité, c'est une question de microbiote », ...

Nous sommes nombreux à avoir lu ou entendu ces affirmations dans les médias.

Mais qu'en est-il vraiment ? Info ou intox ?

La recherche sur nos microbiotes, et en particulier celui du tube digestif, a explosé depuis une vingtaine d'années, en partie grâce à la généralisation des techniques de séquençage d'ADN à haut débit qui permettent une cartographie des microorganismes hébergés dans le corps humain.

En lien avec cette multiplication des études, les médias grand public se sont emparés de la question et publient régulièrement des articles sur ce sujet devenu populaire. De même, divers industriels ont mis sur le marché des compléments alimentaires contenant ces microorganismes (probiotiques).

Récemment, des experts du domaine ont voulu remettre les pendules à l'heure et démonter quelques mythes particulièrement répandus concernant le microbiote intestinal, son importance et ses liens avec certaines maladies.

Formation accessible en replay

- [Microbiologie des produits cosmétiques](#) (3h30)

Webinaires accessibles en replay

- [Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques](#) (1h)
- [Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)
- [Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

Gestion de projets microbiologique-Stratégie de tests-Formations-Veille normative

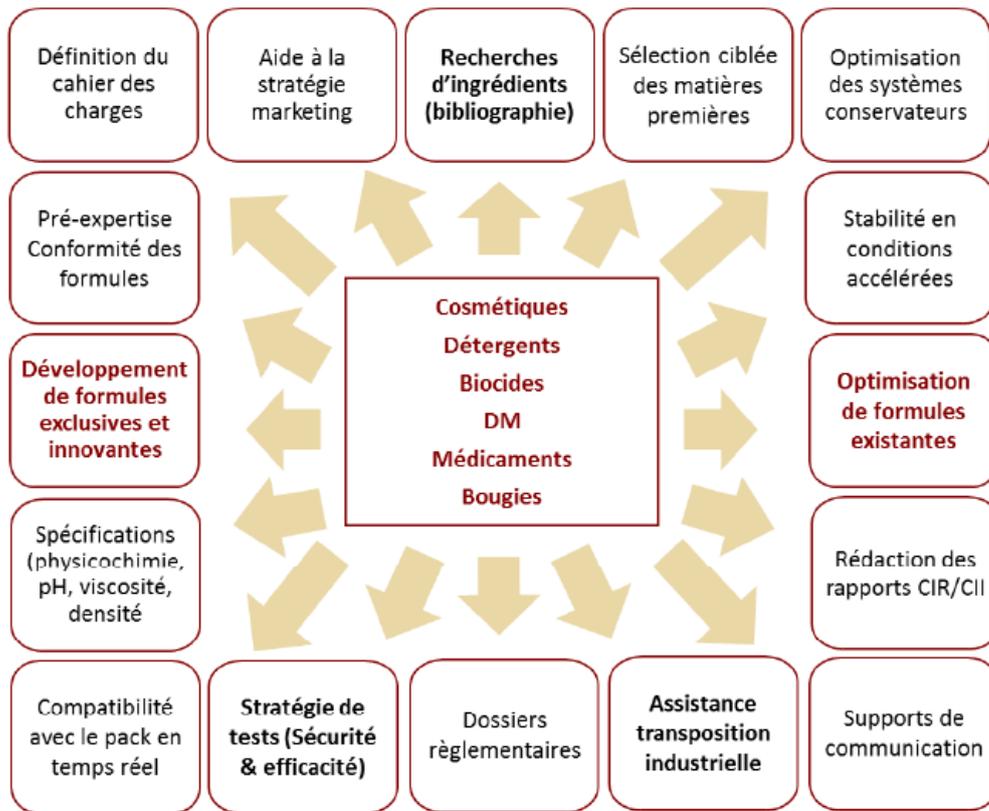
Formulation-R&D

Focus sur la formulation au laboratoire d'INSTITUT SCIENTIS

Situé à Montmartre, notre laboratoire propose la création de formes galéniques conformes au cahier des charges de nos clients. Le laboratoire possède l'agrément du ministère de la Recherche et de l'Innovation pour les CREDIT IMPOT RECHERCHE (CIR) et CREDIT IMPOT INNOVATION (CII). Nos clients peuvent ainsi bénéficier de ces crédits d'impôts.

Ci-après un mapping des prestations proposées.

FORMULATION



Pour en savoir plus ?

[Formulation des produits de maquillage](#) (1h30)

[Formulation des produits cosmétiques](#) (3h30)

[Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)

[Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)

Agrément du ministère de la Recherche et de l'Innovation (CIR/CII) - Création de formules innovantes et exclusives - Optimisation de formules existantes - Stabilité et compatibilités contenant-contenu-Formations

Environnement

[Arrêté du 11 octobre 2023 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2630 \(fabrication de détergents et savons\) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement](#)

L'arrêté définit l'ensemble des dispositions applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement au titre de la rubrique 2630 relative aux activités de fabrication de détergents et savons.

Assistance et conseil Allégations Environnementales - Loi Agec - Info-Tri

Les webinaires 2023

Mardi 05 décembre à 10h [Réglementation des produits cosmétiques : Maghreb central, Pays du Golfe \(GSO\) \(1h30\)](#)

Les formations et webinaires accessibles en replay

Cosmétiques

- [Comment rédiger une étiquette cosmétique conforme au Règlement n°1223/2009 \(1h\)](#)
- [Allégations – Réglementation & Tests \(3h30\)](#)
- [Labels écologiques : Focus sur COSMOS \(2h\)](#)
- [Notification CPNP : déclarer votre produit en évitant les pièges \(1h\)](#)
- [Lignes directrices relatives aux informations emballage à collecter pour le DIP \(1h\)](#)
- [Composition parfumante au sein d'une évaluation de la sécurité cosmétique : comment gérer ? \(1h\)](#)
- [Microbiologie des produits cosmétiques \(3h30\)](#)
- [Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques \(1h\)](#)
- [Formulation des produits cosmétiques \(3h30\)](#)
- [Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel \(1h\)](#)
- [Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ? \(1h\)](#)
- [Les essentiels des BPF cosmétiques \(ISO 22716\) et du bionettoyage \(1h\)](#)
- [Réglementation des produits cosmétiques : ASEAN et AUSTRALIE \(1h30\)](#)
- [Réglementation des produits cosmétiques : USA-Canada-Mexique \(2h\)](#)
- [Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne \(1h\)](#)
- [Formulation des produits de maquillage \(1h30\)](#)
- [Réglementation européenne cosmétique \(7h\)](#)
- [Réglementation des produits cosmétiques : Chine, Japon, Hong-Kong et Corée du Sud \(2h30\)](#)

Biocides-détergents-virologie

- [Réglementation européenne des produits biocides \(7h\)](#)
- [Produits biocides : les exigences de la période transitoire \(1h\)](#)
- [Formulation détergents : de l'idée marketing au pilote industriel \(1h\)](#)
- [Labels écologiques : Focus sur Ecocert Détergent \(1h30\)](#)
- [Virologie : Produits virucides d'hygiène cutanée et environnementale \(5h\)](#)
- [Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides \(1h\)](#)
- [Les essentiels de la réglementation biocide européenne : Révisez avant le Congrès Biocides \(1h\)](#)

Produits frontières

- [Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ? \(1h\)](#)

Compléments alimentaires-Bougies parfumées

- [La réglementation des compléments alimentaires en Europe \(1h\)](#)
- [Formulation et réglementation des bougies parfumées \(1h\)](#)

Droit des marques

- [Comment protéger et défendre sa marque ? \(1h\)](#)

Programme général 2023

Webinaires et Formations

INSTITUT SCIENTIS collabore depuis de nombreuses années avec Yves Tillet, président de TILLET EXPERTISE & BUSINESS, PharmD, AIHP, MSc, MBA, FTOPRA, Team-PRRC.



Bureau : 6, rue du Docteur Naudier 77400 LAGNY-SUR-MARNE (EU-Fr)

Mob : +33 (0)6 767 192 67

Email : y.tillet@teb-health.com

www.teb-health.com

Ce mois-ci, nous vous partageons la [lettre d'informations](#) du 23/10.

FAQ du mois

Cosmétiques

A quels textes faut-il se référer pour mettre un produit de protection solaire sur le marché européen ?

Il faut s'intéresser :

- Aux exigences du [Règlement n°1223/2009](#) relatif aux produits cosmétiques
- À la [Recommandation](#) relative aux produits de protection solaire et aux allégations des fabricants quant à leur efficacité, de septembre 2006, qui impose que les produits solaires garantissent un niveau minimum de protection : efficacité requise contre les UVA et contre les UVB.

Retrouvez le détail de nos prestations :

- [Prestations Europe](#)
- [Prestations International](#)

Quels sont les tests généraux à effectuer pour vérifier la propreté microbiologique d'un produit cosmétique non considéré comme étant à faible risque?

Il est d'usage d'effectuer des tests relatifs

- à la flore totale
- au dénombrement des levures et moisissures
- à l'absence de pathogènes identifiés, en général a minima les bactéries (*Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus*, *Escherichia coli*) et la levure *Candida albicans*

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la création de vos FDS, étiquettes biocides, détergents, bougies et parfums d'ambiance, notification PCN.

Parce qu'Art & Science sont indissociables, IS'Art Galerie Montmartre abrite notre espace professionnel (bureaux et laboratoire de création scientifique) au cœur de la cité artistique parisienne.

Nous contacter



INSTITUT
SCIENTIS

La qualité des données transmises pour une amélioration de vos performances.

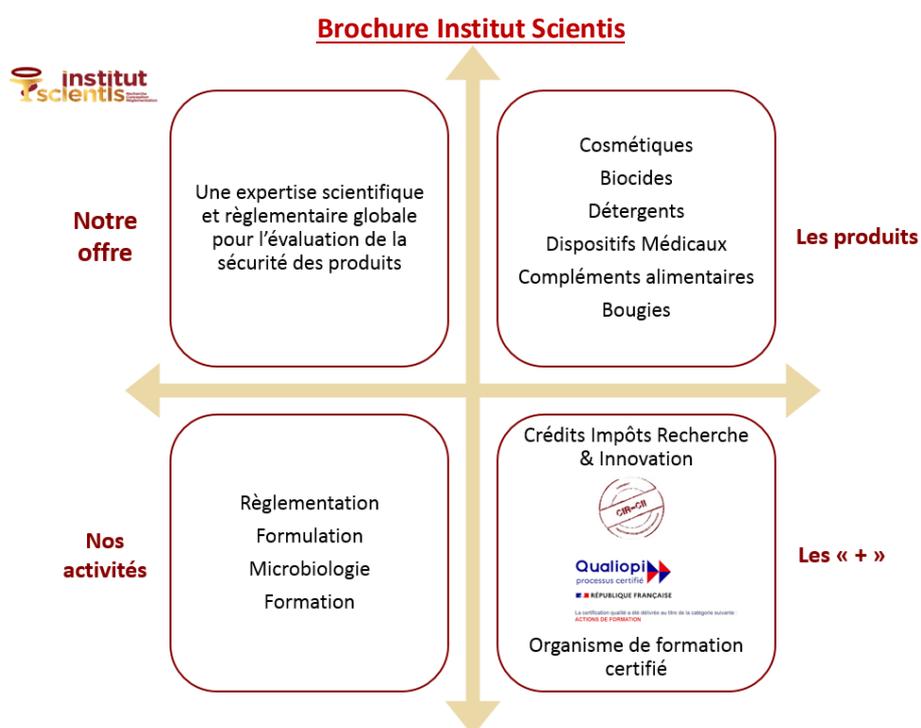


INSTITUT SCIENTIS est une société prestataire de services scientifiques spécialisée dans la réglementation, la microbiologie, et la conception de produits tels que les cosmétiques, les biocides, les détergents, les bougies. Sa principale activité est l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques (expert toxicologue ERT interne).

Ses domaines de compétence sont élargis à la rédaction des DIP, leur audit, la notification CPNP, la vérification des étiquetages, la veille normative. INSTITUT SCIENTIS assure au quotidien une hotline réglementaire et scientifique générale. Agréé par le Ministère de la Recherche (CIR/CII), leur laboratoire propose la création de formes galéniques adaptées aux attentes des services Marketing et en conformité avec les exigences réglementaires.

INSTITUT SCIENTIS est un organisme de formation enregistré et certifié QUALIOPi pour les actions de formations, reconnu pour la qualité des formations dispensées.

PARIS MONTMARTRE - institut@scientis.fr - www.institut-scientis.fr



© 2023 – INSTITUT SCIENTIS

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'INSTITUT SCIENTIS, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

INSTITUT SCIENTIS ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. INSTITUT SCIENTIS ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

54 rue Lamarck 75018 PARIS - institut@scientis.fr
Site internet : www.institut-scientis.fr / Téléphone : +33 (0)1 42 57 89 67

Toute reproduction de cette lettre d'informations est interdite.